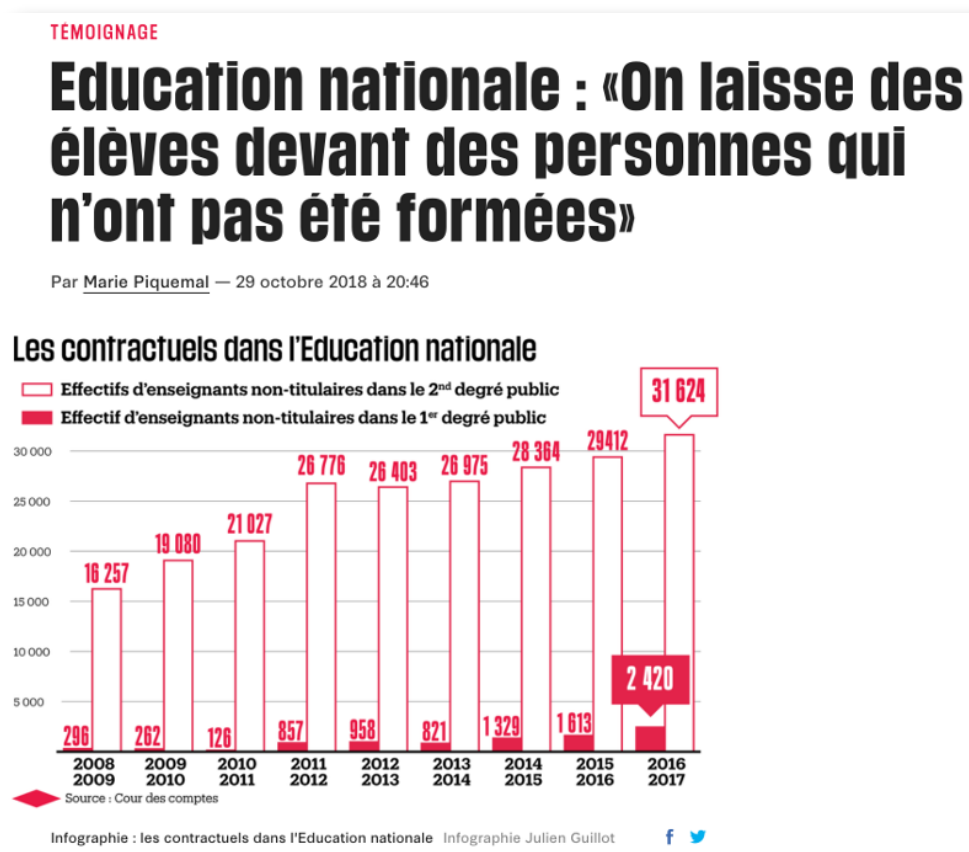


Inspecteur de l'Education nationale, Paul Devin déplore le recours «de plus en massif» à des contractuels qui n'ont pas les qualifications requises.

Education nationale : «On laisse des élèves devant des personnes qui n'ont pas été formées»

□ Paul Devin est inspecteur de l'éducation nationale, secrétaire général du SNPI-FSU, le deuxième syndicat représentatif des inspecteurs.



Il y a une incohérence totale entre le discours ministériel – Jean-Michel Blanquer n'a de cesse de répéter que l'école est au cœur de la politique de justice sociale – et la réalité. Le recours de plus en plus massif aux enseignants contractuels pose un véritable problème : au-delà du statut instable de ces personnels, on est confronté à la question récurrente de leur absence totale de formation.

Quelle serait la réaction des gens s'ils apprenaient que des métiers sont aujourd'hui exercés par des gens qui n'ont pas acquis les qualifications nécessaires ? Qui accepterait, par exemple, de confier sa voiture à une personne qui n'a pas suivi un cursus pour être garagiste ? En France, aujourd'hui, on laisse des élèves devant des personnes qui n'ont pas été formées au métier d'enseignant. Ce n'est plus un problème à la marge, les chiffres le montrent.

La plupart du temps, les parents d'élèves l'ignorent. Comment pourrait-on leur dire ?

En tant qu'inspecteurs, on contribue au recrutement de ces personnels contractuels alors que l'on sait pertinemment que cette situation n'est pas satisfaisante. On se retrouve coincé, face à un choix impossible. A devoir arbitrer entre laisser des gamins pendant des semaines sans enseignant ou les confier à une personne sans qu'elle ait les compétences requises.

Bien sûr, il y a toujours des contre-exemples, il y a fort heureusement des contractuels qui ont un sens inné de l'enseignement et qui parviennent à se mettre seuls au niveau, en travaillant avec acharnement. Mais ce n'est pas la majorité des situations.

J'ai longtemps exercé dans l'académie de Créteil, où le manque d'enseignants est saillant. Je me souviens de contractuels en CM1-CM2 qui ne maîtrisaient pas les règles d'orthographe et de grammaire. Comment l'accepter ?

Le système nous conduit à devoir reculer les limites de l'acceptable. C'est un choix politique, rien n'est irréversible. Il pourrait en être autrement s'il y avait un engagement fort des pouvoirs publics.

C'est malheureusement tout l'inverse qui se passe aujourd'hui.

Quand on discute entre inspecteurs, il y a ces mots qui reviennent : la perte de sens. Ce sentiment partagé de ne plus parvenir à exercer notre métier dans sa finalité : l'intérêt des élèves.

Propos recueillis par **Marie Piquemal**